



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Ministère délégué aux Personnes handicapées  
et à la lutte contre l'exclusion*

*La ministre déléguée*

*Paris, le 17 AVR. 2013*

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur le dossier de la rocade L2 Est de Marseille.

Vous êtes venu, en novembre dernier, annoncer la fin des travaux et une mise en service de la rocade L2 Est en 2016.

Cette décision a rassuré de nombreux marseillais qui attendent depuis trop longtemps cette nouvelle liaison routière qui permettra de désengorger significativement le trafic automobile dans le centre-ville.

Mais il existe cependant encore aujourd'hui de nombreuses inquiétudes liées aux rejets toxiques des particules fines et à la pollution sonore qu'engendrera cette rocade. Ces éléments inquiètent les riverains du tunnel urbain Montolivet-Bois Luzy, rassemblés en collectif Anti-nuisance L2.

Une étude de la DREAL, assistée par Atmo PACA, vient étayer leurs propos. Elle démontre en effet la nécessité de mettre en place une filtration performante des particules fines dans le tunnel de Montolivet.

Enfin, le collectif milite pour mettre en place des dispositifs contre le bruit causé par le passage futur de 120 000 véhicules/jour.

Il me semble opportun que le Partenariat Public-Privé que vous signerez en juin prochain pour les 30 prochaines années prenne en compte dans son cahier des charges la nécessité pour l'entreprise de prendre des mesures pour remédier à ces inquiétudes.

En vous remerciant pour toute l'attention que vous et vos services porteront à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes sincères salutations.

*Avec mes amitiés.*

Marie-Arlette CARLOTTI

Monsieur Frédéric CUVILLIER  
Ministre délégué auprès de la ministre de l'Écologie,  
du Développement durable et de l'Énergie,  
chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 - Paris